Christophe Nijdam, le banquier devenu « contre lobbyiste »

LE MONDE ECONOMIE | 26.05.2015 à 11h37 • Mis à jour le 26.05.2015 à 11h51 | Par Cécile Ducourtieux (/journaliste/cecile-ducourtieux/) (Bruxelles, bureau européen)

Un bureau nu, au premier étage d'un des rares immeubles possédant encore le petit cachet de l'ancien dans le quartier des affaires de Bruxelles. Le Parlement européen est à deux pas. Les lobbyistes de la Fédération bancaire française (FBF) aussi. Au mur, deux posters identiques, l'un en anglais, l'autre en français, schématisant le parcours d'un projet de directive. Livre vert, Livre blanc, proposition de la Commission européenne, première lecture au Parlement, examen au Conseil européen, trilogue... Un vade-mecum indispensable pour un nouveau venu dans la bulle bruxelloise, surtout s'il ambitionne d'influer sur le travail des eurodéputés.

Lire aussi : <u>Le grand ménage des banques européennes (/economie/article/2015/05/12/le-grand-menage-des-banques-europeennes 4631804 3234.html)</u>

C'est le cas de l'ex-banquier Christophe Nijdam, qui a choisi de passer « de l'autre côté du miroir » en prenant la tête, en janvier, de Finance Watch. L'ONG a été créée en 2011, en pleine crise financière, à l'initiative d'une vingtaine d'eurodéputés. Dépassés par la complexité de la situation, ils souhaitaient une autre expertise sur la finance que celle que leur servait, en abondance, les centaines de lobbyistes du secteur. Le « contre-lobby » s'est très vite imposé par le sérieux de ses arguments. Mais s'est retrouvé sans secrétaire général après le départ, en 2014, du Français Thierry Philipponnat.

Mardi 26 mai, son successeur s'apprêtait à vivre son baptême du feu : un vote en commission économie du Parlement européen, sur le dernier projet de règlement du commissaire Michel Barnier avant son départ de Bruxelles, en novembre 2014. Un texte très controversé proposant d'interdire, pour les plus grandes banques européennes, la négociation « pour compte propre » (pour son propre compte et à la seule fin de réaliser des profits). Et qui recommande que les autorités de surveillance imposent de manière quasi automatique la filialisation des activités bancaires à haut risque (tenue de marché, produits dérivés complexes...). La crainte sousjacente ? L'union bancaire, qui se met en place en Europe, peut parer à la faillite d'un établissement petit ou moyen. Rien n'est moins sûr dans le cas d'une très grande banque.

Quand M. Barnier a fait sa proposition, en janvier 2014, les banques françaises (BNP Paribas, Société générale, etc.), sont immédiatement montées au créneau pour dénoncer un projet jugé trop radical. Idem pour le gouverneur de la Banque de France, Christian Noyer, qui est allé jusqu'à qualifier les propositions d'« *irresponsables et contraires aux intérêts de l'Union européenne* ». Le gouvernement français s'est aligné, lui qui, en juillet 2013, avait promulgué une loi de « séparation et de régulation » bancaire a minima.

Reprise de flambeau

« M. Barnier a eu un sacré courage politique. Je ne crois pas, comme certains l'ont dit, qu'il présentait ce projet pour renforcer sa candidature à la présidence de la Commission européenne. Car cela tenait plus du sacrifice politique, vu le tir de barrage qu'il a déclenché à Paris », se rappelle Christophe Nijdam, à l'époque analyste financier chez AlphaValue. Mais il connaissait le sujet par cœur puisqu'il suivait le secteur bancaire depuis 2008. Déjà, il se distinguait du reste de la profession par des avis souvent sans concession assez appréciés des médias.

Défendre la proposition Barnier était l'une des priorités de Finance Watch en 2014. M. Nijdam a logiquement repris le flambeau : choisir ses chevaux de bataille, c'est une obligation, pour une ONG de seulement douze salariés, avec un budget annuel de 2 millions d'euros, explique l'ex-banquier qui n'a renoncé ni à son calme ni à sa veste, en quittant la finance. Pour autant, la tâche est ardue, voire ingrate.

Le « texte Barnier », soumis au vote mardi, a déjà été largement dénaturé au Conseil européen, sous la pression des pays membres. Puis par une partie des eurodéputés (conservateurs, libéraux), au point que, selon une source à la Commission, « *Paris le trouve maintenant plutôt bien* ». C'est dire...

Ce qu'il contient, désormais, s'il passe tel qu'amendé ? « On confie au régulateur – la [Banque centrale européenne] BCE – une mission élargie. Si la situation l'exige, elle peut décider qu'une banque soit recapitalisée ou se sépare d'activités risquées. L'appréciation n'est plus basée sur des critères automatiques, mais sur le jugement des experts », résume l'eurodéputée Sylvie Goulard (Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe).

« C'était un des grands combats de Finance Watch. Mais il faut qu'ils admettent que le contexte de régulation et de supervision du secteur bancaire a profondément évolué depuis la crise financière, notamment dans la zone euro avec l'union bancaire. Les problèmes de solvabilité, de liquidité et de résolution des crises ont été résolus », juge Marie-Anne Barbat-Layani, directrice générale de la Fédération bancaire française.

« Il faut être prêt à perdre une bataille »

De fait, le « momentum politique », comme on dit à Bruxelles, s'est envolé. A Paris, François Hollande n'est plus, depuis longtemps, l'« adversaire de la finance ». A Bruxelles, les priorités de la nouvelle Commission Juncker tiennent en deux mots : croissance et investissement. M. Barnier avait une feuille de route, celle du G20 de Londres de 2009 (réguler un monde de la finance devenu fou), et il l'a appliquée avec beaucoup de scrupules. Celle du nouveau commissaire aux marchés financiers, le Britannique Jonathan Hill, est tout aussi claire : il « finit » le travail du Français, mais pas question d'aller plus loin en termes de régulation. La crise est terminée, l'attention des médias est ailleurs, celle des eurodéputés aussi...

M. Nijdam ne se fait pas trop d'illusions : « *Il faut être prêt à perdre une bataille.* » Il ne semble pourtant pas du genre à abandonner d'entrée de jeu. « *On est dans une zone de fausse sécurité. Pour faire repartir l'économie, on est en train de relancer la machine de l'endettement* », relève-t-il, soulignant que si la FBF défend les intérêts des banques, lui est le garant de « *l'intérêt général* ». Et pour le préserver, l'ex-banquier qui vécu de l'intérieur la financiarisation de l'économie, est même persuadé qu'il aurait fallu aller plus loin que M. Barnier. Et imiter les Britanniques, qui ont su imposer leur loi Vickers à la City (séparation des banques de détail et des banques d'investissement).

« C'est un raisonnement logique qui m'a amené à cette conclusion, pas de l'idéologie. La banque a trois métiers essentiels pour l'économie – la collecte des dépôts, l'octroi de crédits, et les moyens de paiement – qu'il ne faut pas risquer de stopper à cause d'un accident causé par la tenue de marché [proche des activités pour compte propre visant à assurer une certaine liquidité des produits financiers] », explique, pédagogue, cet ex-maître de conférences à Sciences Po (1998-2008).

« Je ne suis pas gauchiste ou marxiste marxisant »

« Christophe est un vrai banquier traditionnel, dont le métier est de prêter de l'argent. Passer

chez Finance Watch correspond à ce qu'il a toujours pensé de l'évolution des institutions financières », souligne l'ex-banquier Bruno Garcin-Nicolas, qui fut son condisciple chez les jésuites, à Marseille. M. Nijdam l'assure lui-même : venir chez Finance Watch, quitter tous les lundis sa famille et Paris pour rejoindre Bruxelles et son quartier européen bruyant et sans âme, c'est l'achèvement d'un cheminement personnel. « Je me suis dit que j'allais le regretter sinon. » « C'est une personnalité entière, prête à se battre pour ses convictions », souligne Frédéric Smith, son ancien chef au Crédit commercial de France.

M. Nijdam et sa grosse dizaine de collègues de Finance Watch ont en tout cas du pain sur la planche. Les textes européens sur la régulation financière ont déjà été adoptés. Le projet Barnier est le dernier à faire encore l'objet de discussions. Mais il reste tous les actes délégués, les décrets d'application en quelque sorte. Il y en a environ 400, tous plus techniques et illisibles les uns que les autres. Vu les difficultés déjà rencontrées pour mobiliser sur la séparation bancaire, que dire du reste...

Comment mener ce combat et maintenir les consciences éveillées ? Pas question de lancer des actions coup de poing, de tirer à boulets rouges sur le commissaire Hill, de tourner « activistes ». Ce n'est pas le genre de Finance Watch, qui, dès le début, s'est placée sur le terrain, original mais exigeant, de l'expertise. Ni celui de M. Nijdam. « *Je ne suis pas gauchiste ou marxiste marxisant »*, répète l'ex-banquier. C'est pour cette raison qu'il n'aime pas trop qu'on parle d'ONG dans le cas de Finance Watch, ni qu'on utilise les expressions « ayatollah », « Don Quichotte », « pourfendeur » pour le qualifier dans la presse. Trop Greenpeace...

La quarantaine de membres fondateurs de Finance Watch ont validé cette stratégie, même si certains n'ont pas les mêmes modes d'actions (Attac France, Oxfam, etc.). Des membres néanmoins très vigilants : c'est parce qu'il avait accepté de siéger au collège de l'Autorité des marchés financiers, à Paris, de trop « participer au système » en quelque sorte, que M. Philipponnat a dû laisser son fauteuil à M. Nijdam.

(/journaliste/cecile-ducourtieux/) Cécile Ducourtieux (/journaliste/cecile-ducourtieux/) (Bruxelles, bureau européen)

Correspondante à Bruxelles **Suivre** <u>Aller sur la page de ce journaliste (/journaliste/cecile-ducourtieux/)</u> <u>Suivre ce journaliste sur twitter (https://twitter.com/@cecile_le)</u>